



Le Conseil d'administration de SQLI rend un avis favorable sur le projet d'offre publique d'achat initié par DBAY Advisors.

SQLI, groupe européen de services dédiés au monde du digital, annonce l'avis motivé favorable du Conseil d'administration relatif au projet d'offre publique d'achat (l'« Offre ») annoncé le 23 septembre par DBAY Advisors (« DBAY »), détenant 28,6% du capital et 26,7% des droits de vote de SQLI (FR0011289040 - SQLI) (« SQLI » ou « la Société ») sur les actions SQLI qu'elle ne détient pas encore au prix de 31 € par action.

Le Conseil administration de SQLI, suivant la recommandation de son comité ad hoc¹, a désigné le 1^{er} octobre le cabinet Finexsi en qualité d'expert indépendant² dans l'optique de l'établissement du rapport sur les conditions financières de l'Offre.

Au terme de ses travaux, l'expert indépendant a indiqué que le prix d'Offre est équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires de SQLI.

Le 21 octobre 2021, le Comité social et économique de l'entreprise a rendu un avis favorable sur l'Offre.

Sur ces bases, et suivant la recommandation du comité ad hoc, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres ayant pris part au vote³, a émis, le 9 novembre 2021, un avis favorable sur l'Offre, considérant qu'elle était conforme aux intérêts de la Société, de ses actionnaires et de ses salariés et recommande aux détenteurs de titres d'apporter leurs actions à l'Offre.

L'Offre sera déposée par DBAY auprès de l'AMF dans les jours qui viennent. La Société finalise actuellement le projet de Note en réponse qui sera publié concomitamment au dépôt par DBAY du projet de Note d'information relative à l'Offre.

SQLI publiera son chiffre d'affaires 2021, le 1^{er} février 2022, après Bourse.

Recevez gratuitement toute l'information financière de SQLI par e-mail en vous inscrivant sur : www.actusnews.com

A propos du Groupe SQLI : Créée en 1990, SQLI est un groupe européen de services digitaux qui accompagne les grandes marques internationales dans la création de valeur par le Digital.

Ses équipes créatives et techniques s'engagent à offrir aux clients, consommateurs ou usagers, des expériences inédites et engageantes en s'appuyant sur le meilleur des technologies et méthodologies ainsi que sur leurs compétences et convictions. Elles conçoivent, développent et déploient des architectures solides et performantes qui améliorent l'agilité des entreprises, augmentent leur efficacité et favorisent leur croissance.

Ses 2 000 collaborateurs sont répartis dans 13 pays : France, Suisse, Luxembourg, Belgique, Royaume-Uni, Allemagne, Suède, Pays-Bas, Danemark, Espagne, Maroc, Maurice et Dubaï. En 2020, le groupe SQLI a réalisé un chiffre d'affaires de 214 M€.

SQLI est cotée sur Euronext Paris (SQI) depuis le 21 juillet 2000.

<https://www.sqli.com>

Suivez SQLI sur [LinkedIn](#)

Suivez SQLI sur [Facebook](#) et [Twitter](#)

¹ Conformément aux dispositions de l'article 261-1 III du règlement général de l'AMF et composé des 3 Administrateurs indépendants

² Conformément aux dispositions de l'article 261-1, I 4° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »)

³ Compte tenu de la situation de conflit d'intérêt dans laquelle ils se trouvent, DBAY et Surible Topco ont décidé de ne pas participer à la délibération et au vote de l'avis motivé.

RELATIONS INVESTISSEURS

OLIVIER STEPHAN – 01 85 64 20 20 – OSTEPHAN@SQLI.COM

JEROME FABREGUETTES-LEIB – 01 53 67 36 78 – JFL@ACTUS.FR

RELATIONS PRESSE FINANCIERE

DEBORAH SCHWARTZ – 01 53 67 36 35 – DSCHWARTZ@ACTUS.FR